



GROUPE POCHET

1. Relations Humaines

Index 2022 d'Égalité Femmes - Hommes de Solev

Le principe d'égalité professionnelle est un des axes prioritaires du Groupe Pochet et marque sa politique RH depuis plusieurs années.

Egalité Femmes – Hommes
Index 2022

95/100

Les mesures prises nous permettent d'atteindre, pour l'année 2022, un index d'égalité femmes-hommes de 95 points sur 100 pour **Solev**. C'est un score qui reste encourageant et qui met en avant les efforts de travail sur ce point majeur.

Dans le cadre de l'accord Groupe sur l'Egalité professionnelle et la Qualité de Vie au travail signé en novembre 2018 et précisé par l'accord d'entreprise signé en juillet 2020, plusieurs actions ont d'ores et déjà été initiées pour continuer à nous améliorer en travaillant notamment sur les thématiques des rémunérations, du recrutement, de la formation professionnelle et de la promotion.

Pour rappel, l'index est calculé sur la base des 5 indicateurs réglementaires suivants : l'écart de rémunération entre les femmes et les hommes, l'écart de taux d'augmentations individuelles de salaire ; l'écart de taux de promotions ; le pourcentage de salariées ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année de leur retour de congé de maternité, et le nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les dix salariés ayant perçu les plus hautes rémunérations.

35	Ecart de rémunérations
35	Ecart d'augmentations individuelles
	Ecart de promotions
15	Salariées augmentées au retour d'un congé maternité
10	Salariés sous-représentés

